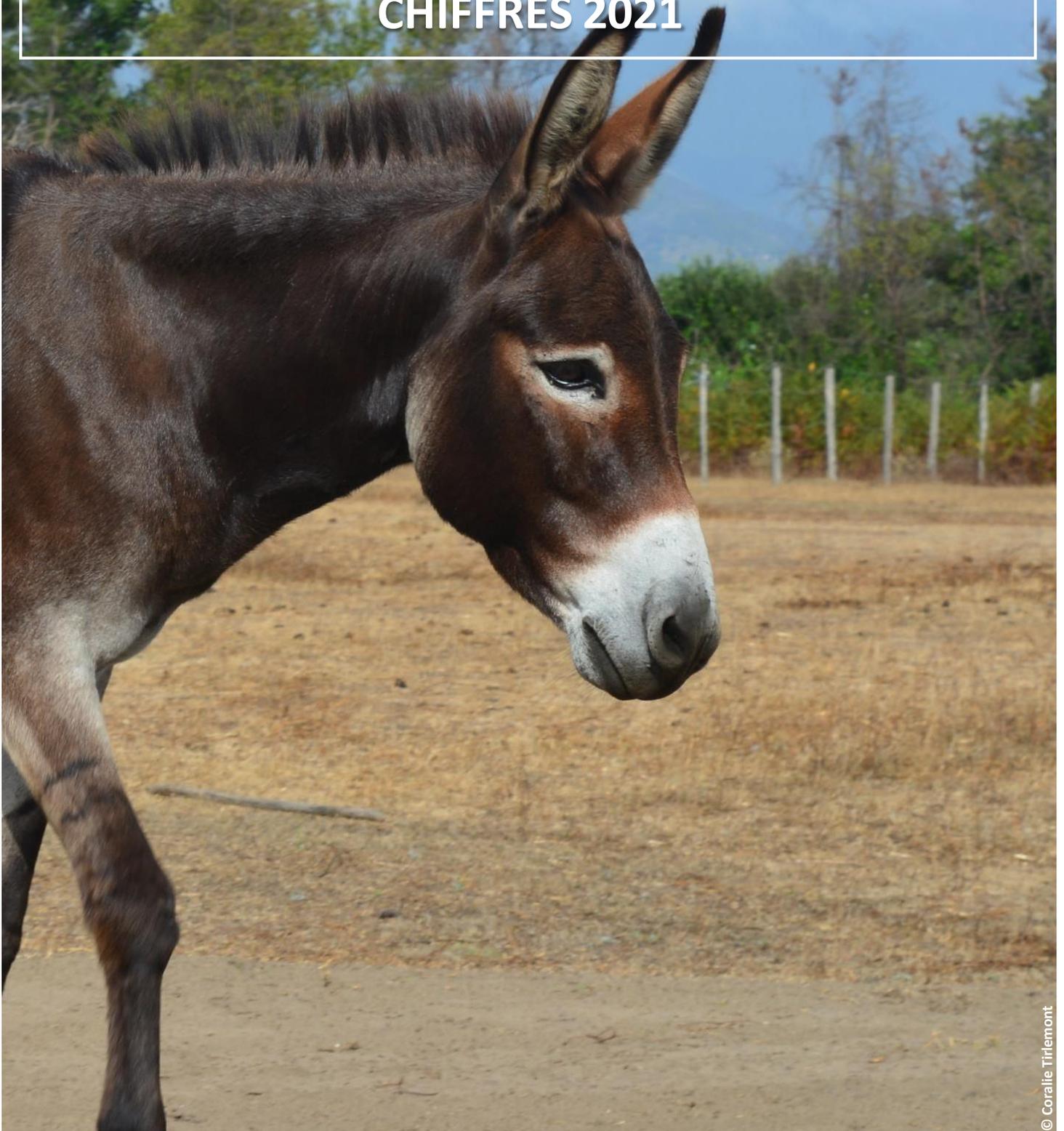




OBSERVATOIRE FILIERE EQUINE CORSE

CHIFFRES 2021



© Coraïle Tirlemont





De cheval « outil », dont l'utilisation était importante au 19e siècle, au compagnon d'aujourd'hui, le cheval se rapproche de l'Homme. Le rapport d'instrumentalisation (guerre, agriculture...), fait place à un compagnonnage, une proximité plus grande qui va de pair avec un adoucissement des modes d'éducation, comme avec la notion de bien-être animal qui se fait de plus en plus entendre.

De ce fait, le statut de l'animal est constamment remis en question par certains qui le considèrent comme animal de compagnie et souhaitent stopper son utilisation. Ce changement pourrait modifier notablement les pratiques actuelles. Ainsi, aujourd'hui encore, le cheval est au cœur de tensions qui reflètent la diversité et l'évolution des usages, des héritages culturels, des enjeux mais aussi des passions.



Depuis 2015, le Conseil du Cheval en Corse situé dans la réserve naturelle de la Marana près de Bastia, réactualise les données socio-économiques de la filière équine en produisant l'Observatoire Economique Régional afin de pouvoir en mesurer l'impact économique sur la région. Ces données, réactualisées annuellement, constituent une ressource indispensable à l'animation et à l'aménagement des territoires régionaux et permettent également d'informer tous les acteurs de l'évolution du secteur équin.

Remerciements

Le Conseil du Cheval en Corse tient à remercier tous les professionnels de la filière équine ayant répondu à cette enquête et contribué à la production de l'Observatoire Economique Régional 2022, ainsi que l'ODARC et les organismes de financement.

Comité de rédaction

Dominique SBRAGGIA, Président du Conseil du Cheval en Corse
Coralie TIRLEMONT, Elève ingénieur à JUNIA ISA Lille

Webographie / Sources :

FFE, IFCE, Annuaire ECUS 2021, Agreste, Societe, INSEE, Pixabay, Equi-ressources, CRE Corse, CCC 2022 – Données 2021, Equipédia, Agriculture.gouv

SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLES de la filière équine en Corse

METHODOLOGIE de l'observatoire

BILAN ECONOMIQUE de la filière en Corse

- Contextualisation et éléments clés de la filière
- Conséquences de la crise sanitaire
 - > Impacts sur les courses hippiques
 - > Etablissements équestres et nombre de licenciés
 - > Activités et épreuves sportives

ELEVAGE CORSE ET COMMERCIALISATION des équidés

- Elevages équins et asins en Corse
- Le cheval Corse, U Cavallu Corsu
- L'âne Corse, U Sumeru Corsu
- La filière viande

SANTE ET SOINS des équidés

- Les vétérinaires
- Les maréchaux-ferrants
- Autres intervenants
 - > Métiers connexes
 - > Fournisseurs

DEVENIR des acteurs de la filière équine

FORMATIONS de la filière équine

- > Année scolaire 2021-2022
- > Diplômes obtenus
- > Etablissements de formation

BIEN ETRE équin

LES CHIFFRES CLES de la filière en Corse

4 Hippodromes
139 Courses



2 929 Licenciés
74 Clubs affiliés



245 Epreuves sportives
3 351 Participants



38 Anes Corse



4 000 Equidés



290 Chevaux Corse



30 lieux d'élevages



39 560 ha de SAU
valorisés par les
équidés



13,5 millions de
Chiffre d'Affaires



Evolution par rapport à 2020

- + 18% de licenciés
- + 2 établissements affiliés à la FFE
- - 44% d'épreuves sportives
- + 6 ânes Corse reconnus
- + 23 chevaux de race Corse recensés





Pour permettre d'actualiser les statistiques régionales de la filière équine, les **Observatoires Économiques Régionaux (OER)** s'appuient sur des enquêtes menées tous les 3 à 5 ans auprès des différents acteurs professionnels de la filière équine : éleveurs, établissements équestres, entraîneurs, sociétés de courses, cavaliers, vétérinaires, maréchaux-ferrants et fournisseurs. La méthodologie employée est définie par la **Fédération Nationale des Conseils des Chevaux (FCC)** et se base sur des questionnaires remplis par les enquêtés.



Le Conseil du Cheval de Corse en partenariat avec l'IFCE, ou encore Equi-ressources, a donc mené cette enquête de la filière du cheval dans le but de faire valoir les intérêts de la filière au niveau socio-économique auprès des pouvoirs publics et de l'Europe. Ces résultats serviront également à proposer à la collectivité publique de Corse des actions en soutien à la filière équine pour l'avenir.

Depuis sa création, le Conseil du cheval en Corse s'est engagé pour soutenir les acteurs de la filière afin de promouvoir et de présenter leurs projets devant les institutions (ODARC, FranceAgrimer, Fonds Eperon, Collectivité Territoriale...). Parmi les projets que le Conseil du Cheval a initiés, le plus emblématique reste sans doute la reconnaissance de la race du Cheval Corse en 2012. Certains projets tendent à aboutir comme c'est le cas pour la reconnaissance de la race asine Corse, officiellement reconnue comme une race à part entière le 17 juin 2020. D'autres sont en cours, comme le développement de la traction animale, les achats groupés de matériel agricole, la gestion du Centre de Reproduction de Castelucciu, le pôle d'activité cheval et le projet d'espace «de fin de vie » des animaux.

Disposer d'un état des lieux global de la filière équine en Corse semble donc primordial afin d'identifier les différents enjeux auxquels celle-ci est confrontée actuellement, ainsi que les stratégies de son développement sur notre territoire. Ce rapport présente donc les informations principales reflétant la filière équine en Corse.

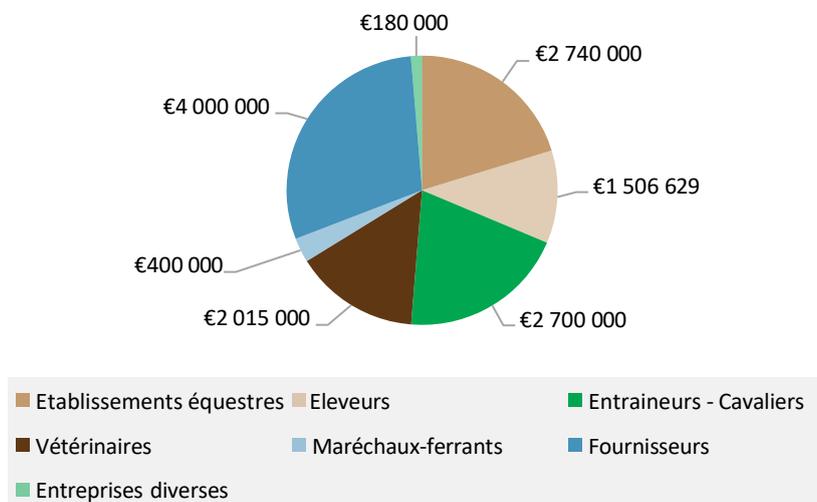
Contextualisation et éléments clés de la filière

Parmi les 300 acteurs de la filière équine en Corse, seulement 72 ont répondu à l'enquête sur les données 2021. Suite à la pandémie de COVID-19, la saison estivale a été plus que remplie, et nombreux sont les gérants ayant été débordés par la demande et le nombre de clients. Malgré un taux de réponse faible, il est possible d'avoir un aperçu de la filière en s'appuyant sur les chiffres également fournis en 2020.

Le chiffre d'affaires estimé de la filière en 2021 s'élève à 13,5 millions d'euros. On remarque une

séparation sur les différents secteurs très disproportionnée sur cette période d'après COVID, certaines structures subissant encore les conséquences de la crise.

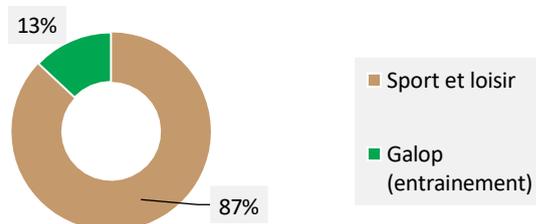
Chiffre d'affaires de la filière équine en Corse



En 2021, la filière équine reste créatrice d'emplois en représentant **0,8 % des offres nationales**. La diversité des offres est cependant moindre par rapport aux années précédentes, avec une répartition sur seulement deux secteurs : le sport et loisir, et le galop (entraînement).

On retrouve 87% des annonces soit une grande majorité dans le sport et loisir de par la forte demande en tourisme équestre, ainsi que 13% en galop d'entraînement.

Répartition des offres publiées en 2021 par secteur



Au total, **30 offres ont été diffusées sur la plateforme Equi-ressources**, soit une **augmentation de +17%** par rapport à l'année 2020. 77% des offres ont été pourvues, dont 17 par Equi-ressources. 5 offres ont été pourvues ailleurs, et 8 ont été annulées.

On en retrouve une grande partie dans le tourisme avec près de 16 offres pour le métier d'accompagnateur de tourisme équestre, suivi de 4 offres pour enseignant d'équitation et également 4 offres pour cavalier d'entraînement en galop. Le tourisme équestre représente donc à lui seul plus de 65% des offres sur les métiers les plus recherchés.

Il est possible d'observer en général une tension au niveau national sur le recrutement depuis la crise sanitaire, qui n'épargne pas la filière équine. En effet, la densification du travail dans les écuries de courses ou encore les turnover importants dans certaines écuries sont les deux plus grandes tendances que l'on retrouve au niveau de l'emploi / formation. Une grande partie des activités ont repris en 2021 avec la levée des restrictions : la dynamique est positive et reste en phase avec le dynamisme de l'économie française (à l'échelle nationale), même si la Corse semble subir, encore en 2021, les conséquences de la crise.



Conséquences de la crise sanitaire

> Impacts sur les courses hippiques

La **Fédération régionale des Courses Hippiques de Corse**, constituée des sociétés de Courses (chacune responsable d'un hippodrome) ainsi que des représentants de professionnels, est la plus petite fédération en termes de nombre de réunions. Elle est répartie sur les différentes régions de Corse, et son siège est basé à Figari. Bien connu pour son **hippodrome à Zonza**, situé à 1 000m d'altitude, les propriétaires corses savent se faire une place parmi les meilleurs, que ce soit sur l'île comme sur le continent.

Celle-ci est chargée d'établir un calendrier, de la gestion et l'organisation régionale des réunions de courses. Les 10 **Fédérations Régionales de France** sont supervisées par la **Fédération Nationale des Courses Hippiques**, rassemblant 235 sociétés de courses en France, métropole et Outremer, ayant pour objectif de soutenir les hippodromes dans l'organisation des courses et pour but exclusif d'améliorer la race chevaline.

Hippodromes	Nb de réunions		Nb de courses				Allocation Plat		Allocation Attelé	
	2021	2020	Plat		Attelé		2021	2020	2021	2020
			2021	2020	2021	2020				
Ajaccio	5	5	25	25	10	10	308 000	338 050	150 000	145 000
Biguglia	5	4	23	20	10	8	298 000	257 150	122 000	115 880
Prunelli	5	5	26	25	10	10	320 000	332 470	150 000	145 000
Zonza	5	5	25	25	10	10	308 000	294 630	150 000	145 000
TOTAL	20	19	99	95	40	38	1 234 000	1 222 300	572 000	550 880

La crise sanitaire a laissé peu de traces sur le monde des courses hippiques. On observe un nombre de courses reparti à la hausse, avec 3 courses supplémentaires en plat pour l'hippodrome de Biguglia et 1 course supplémentaire pour celui à Zonza. Quant aux courses attelées, 3 courses ont été réalisées en plus par rapport à 2020 à Biguglia.

L'activité de paris hippique a réussi à revenir au même niveau qu'en 2019, sans pour autant compenser la baisse en 2020.

2021

- 60.3 M€ d'enjeux PMU
- 167 372€ d'enjeux PMH

2020

- 46.4 M€ d'enjeux PMU
- 112 714€ d'enjeux PMH

2019

- 62.5 M€ d'enjeux PMU
- 206 659€ d'enjeux PMH

Evolution par rapport à 2020

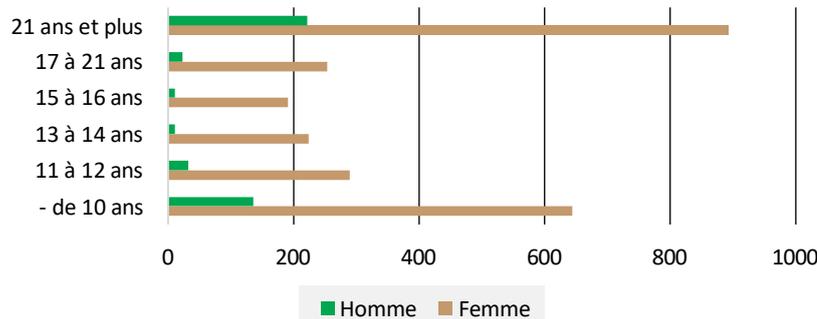
- + 6 courses en 2021 (4 plat et 2 attelé)
- + 1 réunion à Biguglia
- + 1% d'allocations - Courses de plat
- + 3,8% d'allocations - Courses attelées
- + 29,5% sur le montant d'enjeux PMU



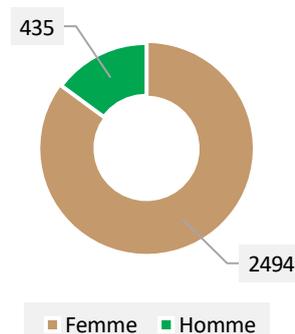
> Etablissements équestres et nombre de licenciés

Bien que les établissements équestres aient vu leur activité diminuer ces deux dernières années, on constate peu de fermeture en 2021, et 2 nouveaux établissements enregistrés auprès de la FFE. Le nombre de licenciés a considérablement augmenté, passant de 2 474 à 2 929. On retrouve toujours une majorité de femmes (85%), ainsi qu'un nombre important de cavaliers de moins de 10 et de plus de 21 ans. L'équitation reste le 4^{ème} sport national, tout en étant le 1^{er} sport féminin national avec 83.2% de femmes.

Répartition des licenciés en fonction de l'âge et du sexe (2021)



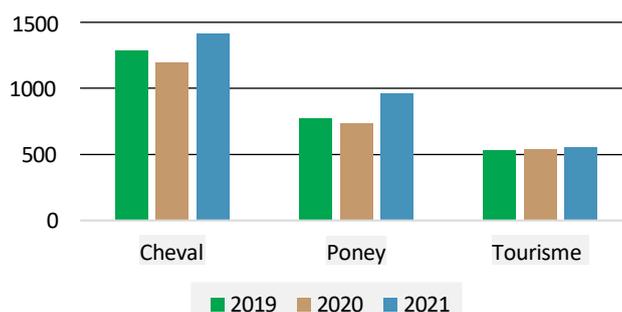
Nombre de licenciés (2021)



En ce qui concerne les différents domaines (cheval, poney et tourisme), on remarque une hausse du nombre de licenciés dans la catégorie cheval et poney qui dépasse même les chiffres de 2019, tandis que le tourisme stagne au-même niveau que 2019 et 2020.

En 2021, c'est aussi 757 premières licences pour les nouveaux cavaliers, soit 565 de plus qu'en 2020. Le nombre de premières licences n'a jamais été aussi élevé, et montre également l'attrait de l'équitation après la COVID. Il est donc possible d'espérer plus qu'un retour à la normale concernant la pratique de l'équitation en cette période d'après crise.

Evolution du nombre de licenciés par fléchage



Evolution par rapport à 2020

- **+ 18.4 % de licenciés**
- **85 % de femmes parmi les licenciés**
- **+ 18 % de licenciés en cheval, + 31 % en poney**
- **+ 294.3 % de nouvelles licences**



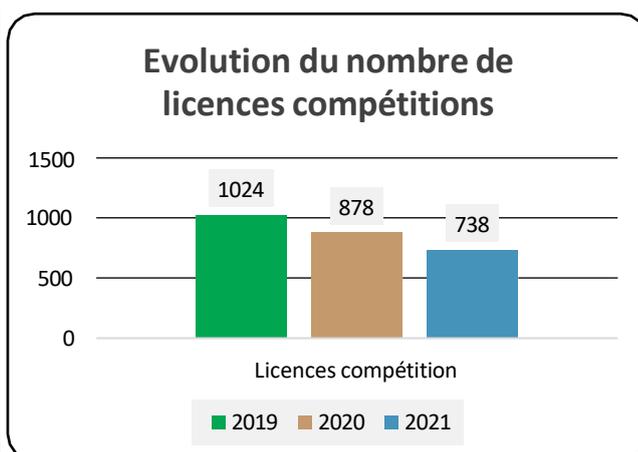


> Activités et épreuves sportives

Le développement des activités et épreuves sportives s'est vu réduit, conséquence de la crise sanitaire. On retrouve pour 2021 seulement 245 épreuves avec 3 351 partants. En 2020, l'ensemble avait grandement augmenté malgré les confinements, avec tout de même une perte importante de participants : les chiffres sont donc au plus bas pour 2021.

Parmi les 245 épreuves, on en retrouve une grande majorité en CSO, qui reste la discipline la plus pratiquée sur le territoire avec 190 épreuves réalisées et 2 888 partants, soit 86% du nombre de partants total. On retrouve en deuxième position la catégorie « Autres » avec 36 épreuves et 390 participants suivie de l'endurance avec 19 épreuves et 73 participants. Aucune épreuve n'a eu lieu en attelage, en concours complet et en dressage en 2021.

	2021	2020	2019
CSO AMA/PRO	9	11	12
CSO CLUB	7	10	24
Dressage	1	3	11
Endurance	8	1	7
Equitation Western	0	1	9
TREC	1	2	6
Pony-games	0	1	5
Hunter	1	2	4
Equifeel	1	1	2
Autres	1	1	1
TOTAL	29	33	81



En ce qui concerne les licences compétition, on peut noter un net déclin en 2020, qui tend à se poursuivre en 2021. En effet, on remarque une diminution de près de 14% en 2020, ainsi qu'une baisse de 16% en 2021. Cela s'explique de par les difficultés rencontrées pour concourir suite aux restrictions sanitaires. Le chiffre devrait augmenter en 2022.

Quant au nombre de manifestations sportives, celui-ci a diminué de plus de 59%, baisse qui se prolonge en 2021. Nombreuses sont les structures qui ne sont plus en capacités d'animer des manifestations, surtout avec les difficultés financières et le temps demandé pour l'organisation.





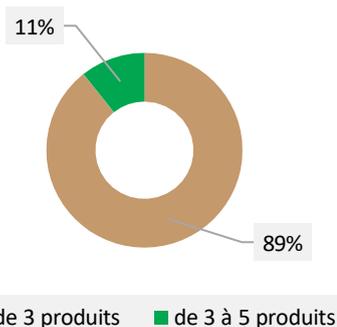
Elevages équin et asins en Corse

En Corse, l'élevage est majoritairement axé sur le cheval français de selle (51 saillies, 27 naissances immatriculées sur 2021). On observe dans cette catégorie la production de chevaux Corses, de chevaux arabes et demi-sang, de Selle Français et aussi de chevaux d'Origine Constatée.

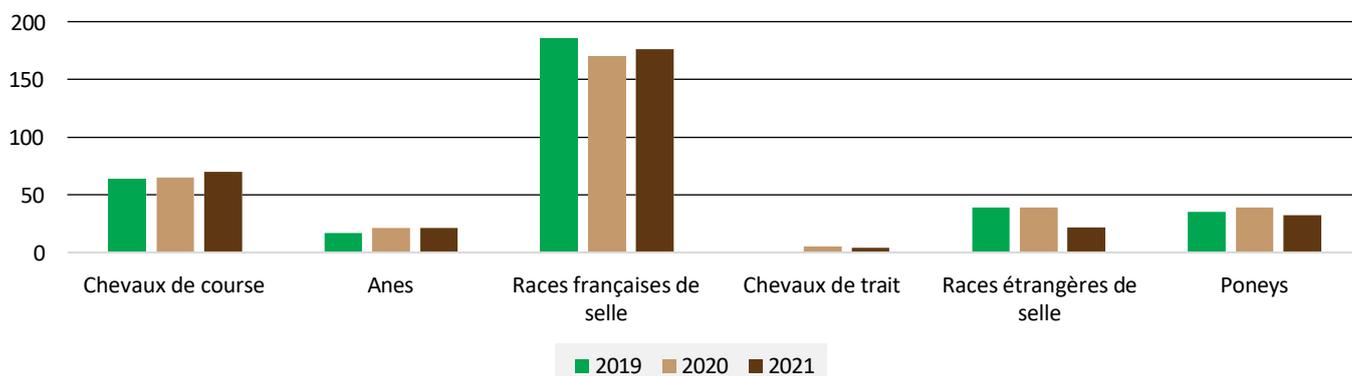
En 2020, 96% des lieux d'élevages comptaient moins de 3 produits, et seulement 4% n'en comptaient que 3 à 5. En 2021, la balance penche légèrement avec 89% pour les lieux d'élevage comptant moins de 3 produits et 11% pour les élevages de 3 à 5 produits.

Le nombre de renouvellements de carte d'immatriculation est légèrement plus important en 2021 pour les chevaux français de selle ainsi que les chevaux de course, mais diminue pour les chevaux de trait, les chevaux étrangers de selle ainsi que les poneys.

Nombre de lieux d'élevage en Corse en 2021



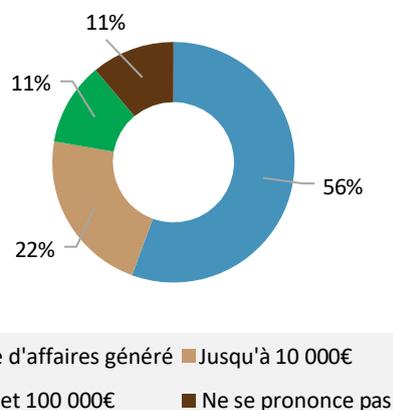
Evolution du nombre de renouvellement de carte d'immatriculation depuis 2019



La majorité des éleveurs sont enregistrés en tant qu'entrepreneurs individuels. On retrouve tout de même quelques associations et d'autres statuts.

Concernant le chiffre d'affaires, celui-ci a diminué encore cette année, laissant 1 506 629€ en moyenne pour l'activité d'éleveur, ce qui montre que la crise n'a pas épargné le secteur de l'élevage.

Chiffre d'affaires des éleveurs



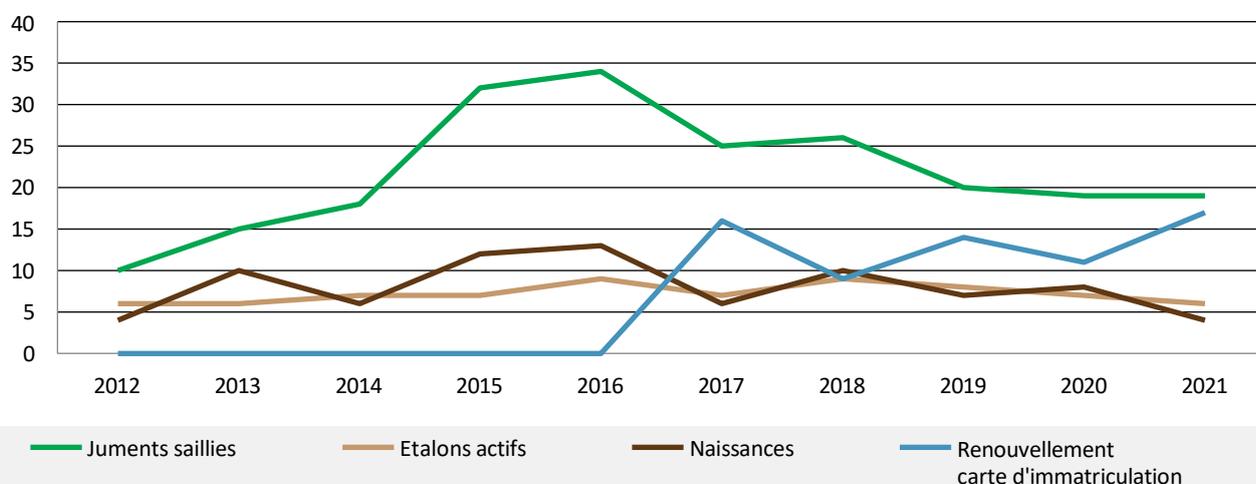


Le cheval Corse, U Cavallu Corsu

Bien ancré dans l'histoire du territoire, le Cheval Corse a été reconnu officiellement en 2012, avec l'ouverture de son Stud-Book en 2013 grâce au travail du Conseil du Cheval en Corse et de l'ODARC, ainsi que de l'Association U Cavallu Corsu, gestionnaire et organisme de sélection de la race.

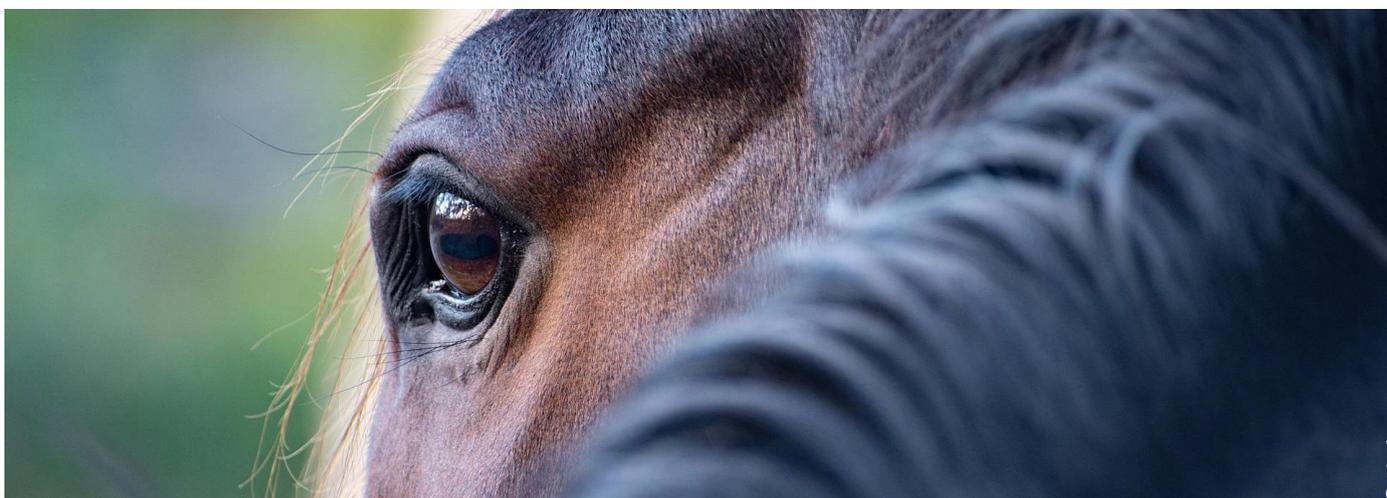
Ce cheval de petit gabarit, robuste et polyvalent, a déjà fait ses preuves en randonnée mais aussi en sports équestres et en tourisme. Au niveau des disciplines sportives, on le retrouve généralement en endurance, en TREC, en CSO mais aussi en Hunter.

Evolution de la race du cheval Corse depuis 2012



En 2021, le nombre de chevaux Corse s'élevait à 290, avec 23 chevaux de plus qu'en 2020. La race compte aujourd'hui 199 juments, 69 mâles et 28 hongres.

Pour 2021, 19 juments ont été saillies, soit le même nombre qu'en 2019, avec seulement 6 étalons actifs contre 7 en 2020. Les naissances sont faibles, avec seulement 4 poulains, et le nombre de renouvellement de carte d'immatriculation est à 17, soit le chiffre le plus important depuis 2016.





En février et décembre 2021, une nouvelle campagne d'identification a eu lieu afin de relever les nouveaux équidés qui respectent les critères du Stud-book de la race asine Corse. 26 reproducteurs et 3 hongres sont donc en cours d'enregistrement. Aujourd'hui, on compte 38 ânes Corses recensés dans la base de l'IFCE, avec 10 poulinières et 2 étalons actifs. L'année de référence pour l'enregistrement des saillies étant 2021, les premières naissances enregistrées seront prévues pour 2022.



Depuis toujours, la Corse entretient un cheptel asin important. Tout comme le cheval corse, le relief montagneux a forgé un animal rustique et robuste. Élément presque indispensable de l'île, l'âne servait autrefois au travail des terres mais aussi aux hommes comme monture. Equipé du bât traditionnel, il permettait de remplacer les bœufs pour les travaux difficiles.

Au début du XXe siècle, la population d'ânes était estimée à près de 9 500 bêtes, et à 23 000 vers les années 30. Dans les années 70, suite à l'exportation d'une grande partie des équidés vers l'Italie et Nice, le cheptel a grandement diminué, alors que la mobilisation des équidés lors de la première guerre mondiale avait provoqué un sursaut de population.

Alors que la race était menacée, l'association U Sumeru Corsu, avec l'appui du Conseil du Cheval en Corse et de l'ODARC, a permis de reconnaître la race officiellement en juin 2020. Devenu la huitième race asine, l'âne aux membres zébrés et à la robe grise, parfois noire, portant la Croix de Saint-André continue de se maintenir avec plus d'une vingtaine de naissances par an.

Les chiffres ne sont pas encore divulgués sur les sites de l'IFCE, mais suite à l'édition des carnets de saillies 2022, les naissances devraient pouvoir être enregistrées pour 2023.

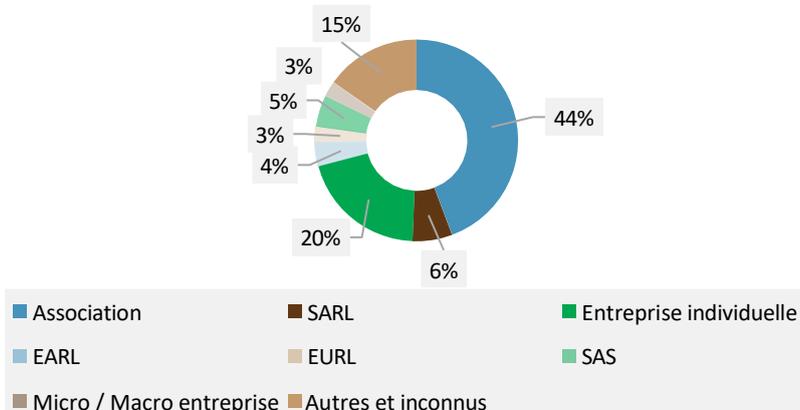




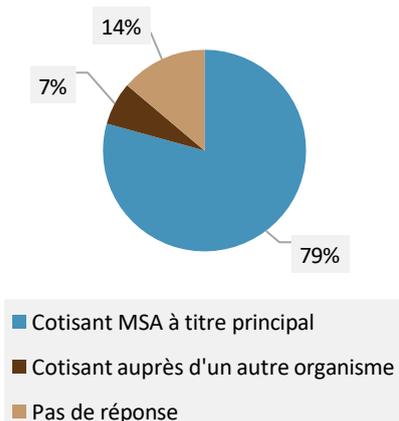
Établissements équestres

Parmi les 80 établissements toujours ouverts (3 fermetures en 2021), on retrouve une majorité d'associations avec 44% et 20% d'entreprises individuelles. Il y a très peu d'EURL, de SAS et d'EARL. On trouve tout de même 6% de SARL. Quant au nombre d'établissements assujettis à la TVA, il s'élève également à 44%, même chiffre que le pourcentage d'association.

Statut juridique des établissements équestres

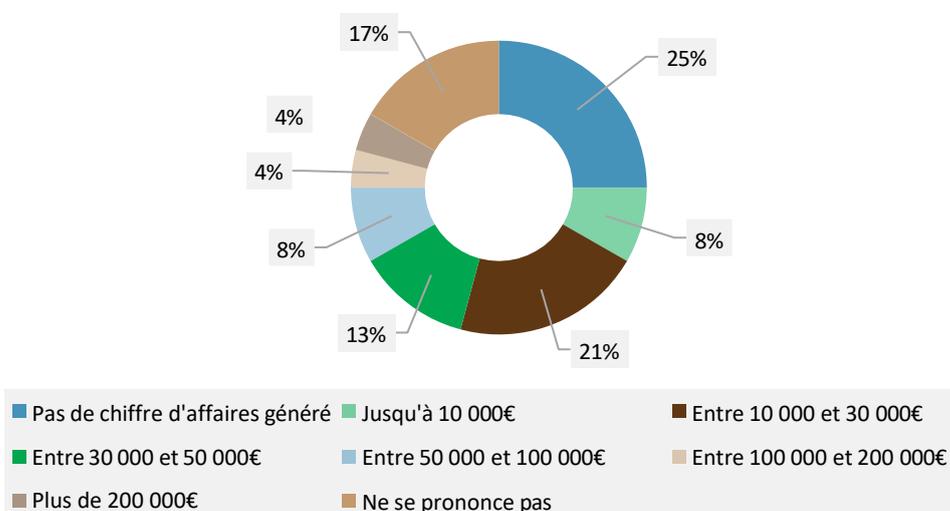


Régime de protection sociale



Parmi les 29 répondants à l'enquête, on peut voir que 23 sont cotisants à la MSA à titre principal, contre seulement 2 cotisants auprès d'autres organismes. 1 personne n'a pas mentionné son régime de protection sociale. Ainsi on remarque donc que plus de 79% des directeurs d'établissements équestres sont cotisants à la MSA à titre principal. Sur la totalité des personnes sondées, les activités les plus souvent exercées restent l'enseignement avec équidés et structures fournis, les pensions avec enseignements et les promenades et randonnées.

Chiffre d'affaires des établissements équestres





Le chiffre d'affaires moyen diminue aussi en 2021, puisque près de 25% des établissements équestres n'en n'ont pas généré. Au total, sur les personnes sondées, il s'élève à environ 1 020 000€, soit une moyenne de 35 172€ par établissement équestre. Au vu du CA de 2020, qui s'élevait à 3,7 millions d'euro, les établissements équestres continuent de subir les conséquences de la crise en 2021, puisque le montant n'a jamais été aussi bas qu'en 2021.



Concernant les achats et ventes d'équidés, on remarque que les achats sont peu fréquents sur l'année, tandis que les ventes ont augmentés : près de 45% des ventes au sein des établissements équestres sont dues à la crise sanitaire, contre 21% en 2020. Cela montre encore une fois que la COVID-19 n'a pas épargné les établissements équestres, qui ont dû, pour la plupart, se séparer d'une partie de leurs équidés.

Evolution par rapport à 2020

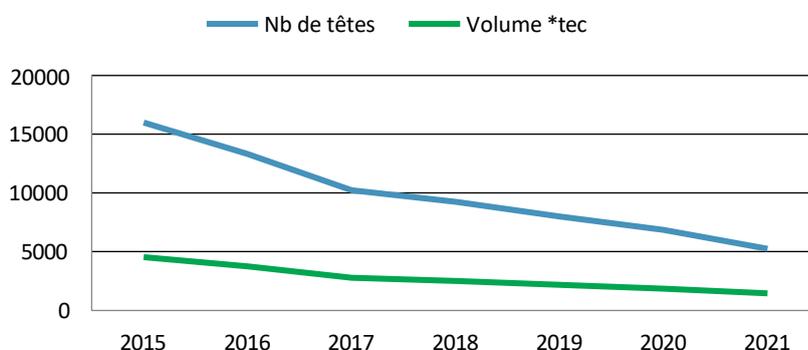
- **45% des ventes d'équidés sont dues à la crise sanitaire**
- **25% des établissements sondés n'ont pas généré de chiffre d'affaires**
- **Chiffre d'affaires total estimé : 2 740 000 €, soit – 27%**
- **Chiffre d'affaires moyen : entre 10 000€ et 50 000€**



La filière viande en France

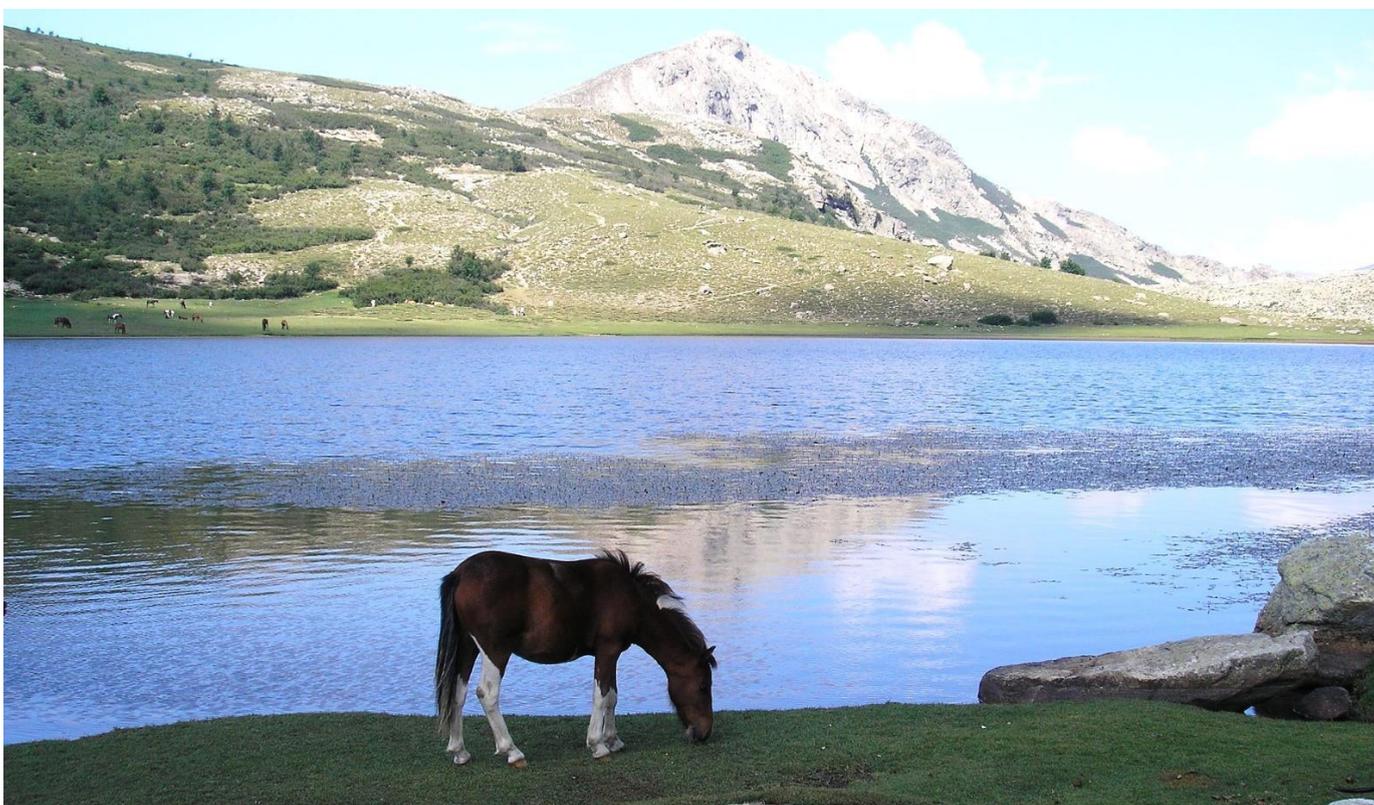
Comme depuis quelques années déjà, la consommation de viande équine diminue. De 15 994 têtes en 2015 à 5 252 en 2021, la filière connaît un faible succès, qui décroît au fil du temps. Le volume par équivalent carcasse est 4 fois moins important aujourd'hui, comparé à 2015.

Données clés sur la consommation de viande équine en France en 2021

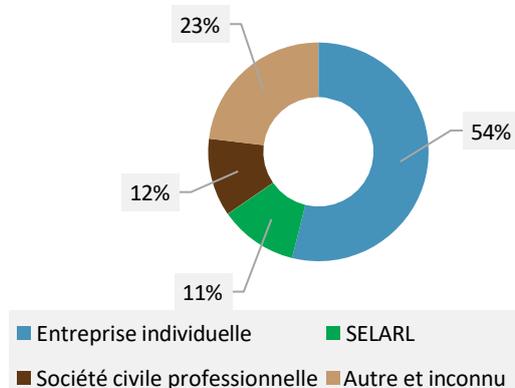


Pour le prix moyen au kilo, la viande équine reste la plus chère sur le marché avec 18,49 €/kg, soit une augmentation de +2,2% comparé au prix de 2020. L'évolution reste cependant moindre que pour l'agneau, qui a augmenté de +4,4%.

L'importation totale sur 2021 s'élève à 7 770 tonnes, avec une hausse des imports provenant de Roumanie et d'Uruguay mais un recul net de Belgique et Canada. Pour les exportations, celles-ci s'élèvent à 3 041 tonnes avec 40% d'exports vers l'Italie et un recul global des exports observé sur l'ensemble des pays excepté pour la Belgique.



Statut juridique des vétérinaires et prestataires de soins



Même si les cabinets vétérinaires ne sont pas tous spécialisés, l'activité liée aux équins restent tout de même importante. Avec 28 vétérinaires en Corse, et près d'une dizaine apte à soigner les équidés, les conséquences de la crise continuent à se faire sentir.

On rappelle qu'en 2020, le nombre de clients et de prestations avait déjà légèrement diminué, et quelques vétérinaires relevaient plus de prestations impayées qu'en temps normal.

Sur 4 personnes sondées, 2 n'ont pas généré de chiffre d'affaires en 2021. Cela a donc diminué le CA moyen, le faisant passer en dessous des 100 000€. Cela s'explique plus particulièrement par une baisse générale du nombre de clients mais aussi du nombre de prestations.

Les maréchaux-ferrants



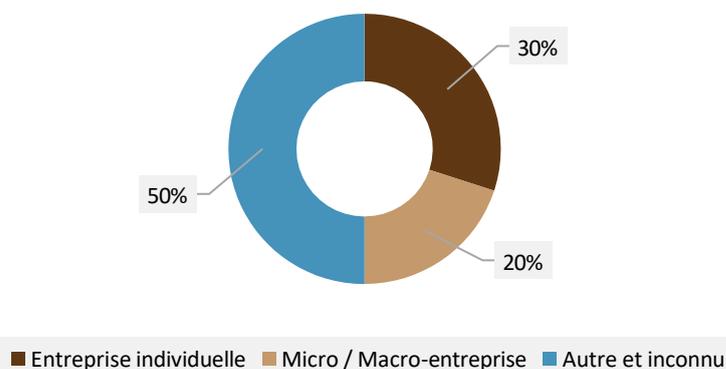
Les maréchaux-ferrants ont été très peu impactés par la crise. La seule différence notable est l'augmentation des déferrages en 2020, suite à la baisse d'activité des établissements équestres. Par conséquent, en 2021, les prestations des maréchaux-ferrants sont revenues à la normal.

Parmi les 3 personnes sondées, les prestations et la clientèle n'ont pas changé. Le chiffre d'affaires reste entre 10 000€ et 50 000€.

Parmi les différents maréchaux présents sur l'île, on retrouve essentiellement des entreprises avec un statut divers ou inconnu à 50%. Pour l'autre moitié, 30% sont des entreprises individuelles et 20% des micro ou macro-entreprises.

Concernant les prix, un parage des 4 pieds coûte entre 30 et 40€ HT, tandis qu'une ferrure des 4 pieds (parage compris) coûte en moyenne entre 65 et 80€ HT.

Statut juridique des maréchaux-ferrants





Autres intervenants

> Métiers connexes

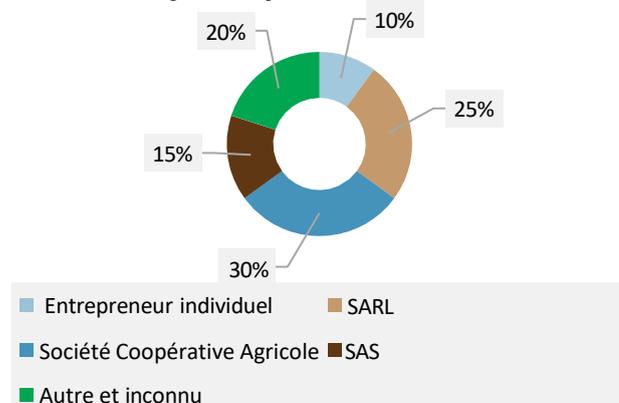
Les métiers connexes sont tout aussi importants dans la filière. Ils regroupent, les prestataires de spectacles équestres, les entreprises diverses mais aussi les associations de protection et de sauvetage des équidés. Plutôt impacté par la crise sanitaire, le chiffre d'affaires diminue lui aussi, notamment pour les prestataires de spectacles.

Très peu d'associations ont pu générer une somme supérieure à 10 000€. En effet, la crise sanitaire a limité le nombre de manifestations, ce qui a touché en particulier les entreprises liées à l'évènementiel.

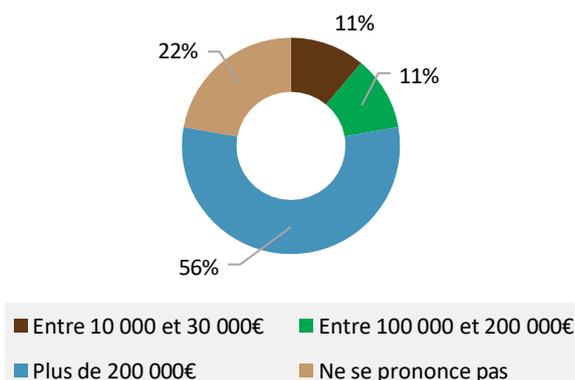
> Fournisseurs

Les fournisseurs représentent à eux-seuls une grande partie du chiffre d'affaires. On retrouve de nombreux produits vendus pour l'alimentation, la sellerie et l'équipement ou encore le soin des équidés. Suite à la fermeture des magasins non indispensables, nombreuses sont les entreprises qui ont vu leur CA diminuer en 2020. Suite à la levée des restrictions sanitaires, les magasins ont peu à peu pu reprendre une activité proche de la normale.

Statut juridique des fournisseurs



Chiffre d'affaires des fournisseurs



Sur les 9 personnes ayant répondu à l'enquête, plus de 50% des données collectées montre un chiffre d'affaires de 200 000€. En effet, les soins accordés aux équidés n'ont pas diminué pendant la crise. 22% des personnes enquêtées n'ont pas voulu se prononcer. Le chiffre d'affaires total estimé sur les personnes sondées s'élève donc à environ 200 000€ par entreprise.

Evolution par rapport à 2020

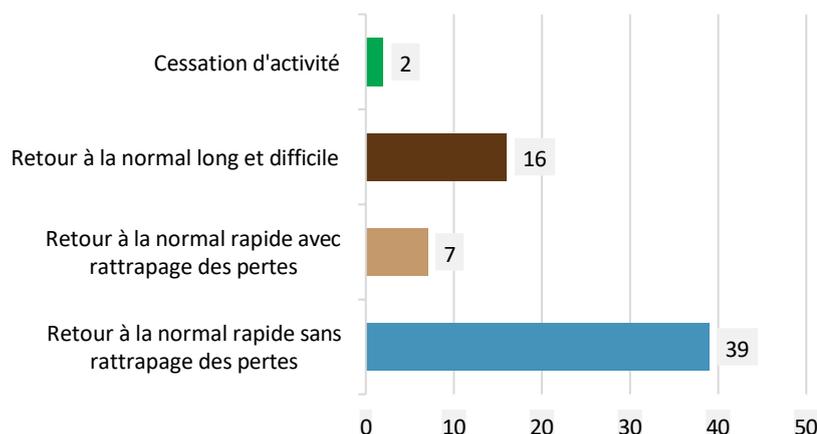
- Chiffre d'affaires moyen estimé : 4 000 000€
- Très peu de changements par rapport à 2020





La crise sanitaire a laissé de nombreux acteurs de la filière dans la difficulté de se projeter. Malgré 3 cessations en 2021, les acteurs sont divisés quant à la vision sur l'avenir de la filière.

Avis sur l'avenir de la filière suite à la crise sanitaire



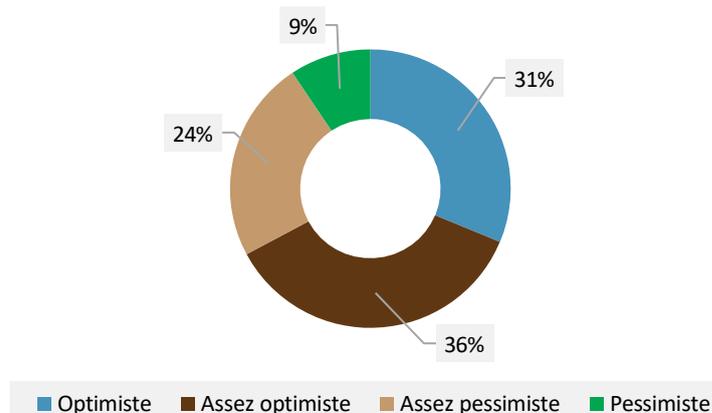
Parmi les 64 répondants, 39 sont pour un retour à la normale sans rattrapage des pertes : cela représente donc près de 60% des répondants.

16 sont tout de même pour un retour à la normale long et difficile (25%), 7 pour un retour à la normale rapide avec rattrapage des pertes (essentiellement les écuries de propriétaires et les entreprises peu touchées par la crise). 2 personnes prévoient une cessation d'activité sur les années à venir, ce qui tend à montrer la difficulté de maintenir l'activité avec les conséquences de la crise.

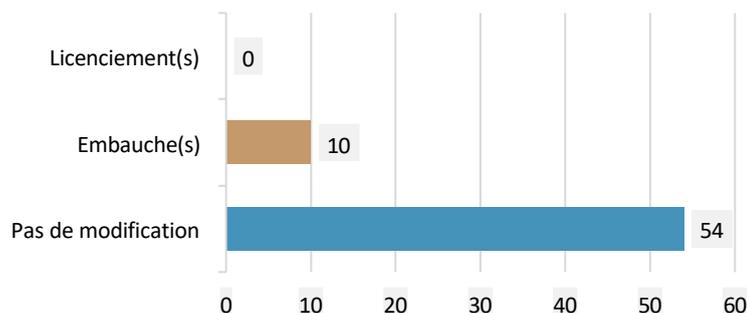
Pour la vision à moyen et long terme, près de 67% des personnes se disent assez optimistes ou optimistes. 33% sont tout de même assez pessimistes voir pessimistes quant à la vision de leur activité dans le temps.

L'une des principales raisons qui explique les différents avis sur l'avenir de la filière équine est la crise économique dans laquelle les acteurs se situent depuis déjà quelques mois. En effet, avec le temps, la sécheresse, mais aussi le coût des matières premières en général qui tendent à augmenter, certains des acteurs de la filière sont inquiets pour l'année 2023.

Vision à moyen et long terme sur l'avenir de l'activité



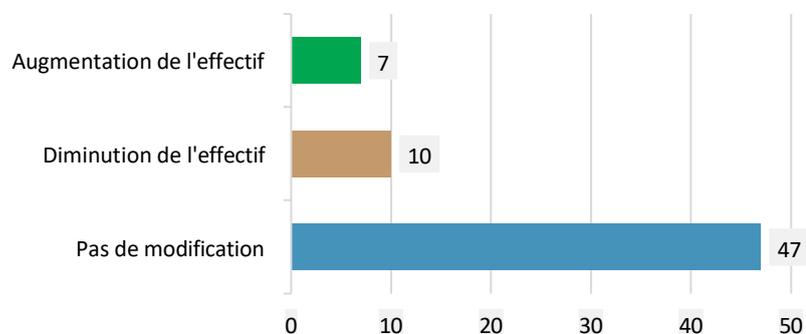
Avenir de l'emploi sur les structures



Contre toute attente, aucune des entreprises sondées n'a prévu de licencier du personnel. 54 personnes ne vont pas modifier leur effectif de salariés, tandis que 10 cherchent à embaucher de nouveaux employés.



Avenir de l'effectif d'équidés (selon activités)



Pour les activités comprenant un effectif d'équidés, 47 personnes ne souhaitent pas le modifier à l'avenir. On compte tout de même 10 potentielles diminutions d'effectif et 7 augmentations de prévues.





> Année scolaire 2021-2022

Hors apprentissage, le milieu équestre attire toujours dans l'enseignement. Pour l'année scolaire 2020-2021, en Bac pro secteur agricole, on retrouve un effectif de 40 personnes, dont 21 étudiants pour le Bac pro hippique. Cela tend à confirmer l'importance de la filière au sein du territoire, qui se trouve particulièrement prometteuse malgré la crise sanitaire.

> Diplômes obtenus

Alors que de nombreux diplômes avaient été obtenus en 2020 dont 7 pour le BPJEPS Activités équestres, seulement 3 diplômes ont été décernés en 2021 pour cette même branche. En 2020, 9 diplômes avaient été décernés pour le Bac pro CGEH, 2 pour le CAPA Palefrenier-Soigneur et 1 pour le CAPA Maréchal-Ferrant, contre 0 au total pour l'année 2021.

Concernant les autres diplômes de la filière, on retrouve 15 diplômes en Accompagnement de Tourisme équestre contre 6 en Meneur Attelage en Tourisme équestre et 2 en Animateur assistant d'équitation.

A côté de cela, la FFE a également distribué de nombreux diplômes de passage de Galop. Avec une augmentation de + 26,5%, 2021 est de loin l'année où le nombre de diplômes de Galop est le plus élevé depuis la crise sanitaire.

	Galop 1	Galop 2	Galop 3	Galop 4	Galop 5	Galop 6	Galop 7	TOTAL
2021	263	174	146	78	70	68	62	861
2020	173	155	97	72	53	47	36	633
2019	239	203	107	87	65	66	50	817

Comme en 2020, des stages officiels de compétition ont également été dispensés, dont certains pour pallier le manque de juges. On retrouve ainsi 2 stages pour Chef de piste, 3 stages pour Juge dont un niveau Club et un niveau National, et un dernier pour Commissaire de paddock. Avec un total de 46 participants, l'année 2021 a tout de même fourni 2 formations sur le terrain, le reste ayant eu lieu en visioconférence à cause de la crise sanitaire. Cela reste plutôt prometteur, sachant qu'en 2020, à la suite de la pandémie, 3 stages sur 4 avaient été annulés.

Date	Nature de l'action	Intervenant	Lieu	Nb de participants
25/01/2021	Chef de piste	DUBORGET L.	Haute Corse	11
28/01/2021	Chef de piste	DUBORGET L.	Corse du Sud	9
02/02/2021	Juge (niv. Club)	TAILLADE L.	Visio	12
04/02/2021	Juge (niv. National)	TAILLADE L.	Visio	
16/04/2021	Commissaire paddock	OLECHOWSKI M.	Visio	8
01/08/2021	Juge	SANCHEZ V.	Visio	6

> Etablissements de formation

Etablissements	Formations proposées	Commune	Organisme de référence	Description et carrières possibles
Lycée Agricole Borgo-marana	<ul style="list-style-type: none"> - Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole - Bac Techno Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant - BP Responsable d'Exploitation Agricole - CAPA Métier de l'Agriculture et Production Animale - CAPA Palefrenier Soigneur 	BORGO	Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Installation en Agriculture ou en tant que salarié agricole - Poursuites d'études : BTS, DUT, Licence, Licence pro, Ingénieur...
Comité Régional d'Equitation (CRE)	<ul style="list-style-type: none"> - Animateur Assistant d'équitation - Accompagnateur de Tourisme Equestre - Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre 	CORTE	FFE	Encadrement d'activités de tourisme équestre
Equi'Loisirs FAE	<ul style="list-style-type: none"> - BPJEPS - Animateur Assistant d'Equitation - Accompagnateur de Tourisme Equestre - Capacités Equestres Professionnelles 1,2 et 3 	CORTE	<ul style="list-style-type: none"> - FFE - Ministère des Sports - Commission Paritaire nationale de l'Emploi 	Encadrement ou enseignement d'activités équestres
Centre équestre A.Staffa	<ul style="list-style-type: none"> - BPJEPS - Brevet d'Animateur Poney 	PORTO - VECCHIO	Ministère des Sports	Encadrement ou enseignement d'activités équestres
Lycée Agricole de Sartène	<ul style="list-style-type: none"> - BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique - BP Responsable d'une Exploitation Agricole - BTS Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation - CAPA Palefrenier Soigneur 	SARTENE	Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'entreprise agricole - Poursuite d'études : CS, DUT, BTS, Licence, Licence Pro, BPJEPS...
Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS Corse)	<ul style="list-style-type: none"> - BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS - BAP Assistant Animateur Technicien 	AJACCIO	Ministère des Sports	Encadrement ou enseignement d'activités équestres



On retrouve aujourd'hui de nombreuses actions menées en faveur du bien-être animal, que ce soit par rapport à la détention de chevaux ou d'ânes, ou la fin de vie des animaux. Le Conseil du Cheval en Corse a mis en place un projet « d'espace de fin de vie » des équidés, afin de promouvoir la notion de bien-être équin pour les chevaux âgés et retraités.

Voici un point sur les différentes actions déjà mises en place concernant le bien-être animal au sein de la FFE.

CHARTRE POUR LE BIEN-ETRE EQUIN : Créée en 2016, la charte s'applique à tous types d'équidés. En effet, la filière a décidé d'agir collectivement pour que le bien-être équin maintienne ou améliore les pratiques des professionnels, et en fasse un atout en termes de sécurité, de performances, de valorisation des produits et de reconnaissance des métiers de la filière.

Retrouvez la charte pour le bien-être équin [ICI](#)

LABEL BIEN-ETRE : Le label bien-être, à destination des établissements FFE, s'adresse aux structures déjà impliquées dans une démarche Qualité. Une grille de 15 critères permet alors aux établissements de s'engager pour le bien-être de leur cavalerie au-delà des exigences légales.

GUIDES DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX : Dans la même idée que la charte pour le bien-être équin, les guides du bien-être des animaux (ânes et hybrides d'ânes ainsi que chevaux) ont pour but de présenter les bonnes pratiques en matière de bien-être animal pour l'élevage, les soins, le dressage et l'utilisation des équidés. Retrouvez le guide du bien-être des ânes et hybrides d'ânes [ICI](#), et celui des chevaux [ICI](#)

EQUI PASS : L'outil EquiPass a été créé afin d'aider au mieux les détenteurs d'équidés dans une démarche Qualité. Via un autodiagnostic des pratiques, l'outil aide les propriétaires à faire le point sur le bien-être de leur cheptel mais aussi sur la biosécurité. Un accompagnement est alors mis en place, et il est même proposé d'adhérer à la Charte du bien-être équin.

Retrouvez l'outil EquiPass [ICI](#)

CAPACITE DETENTEUR D'EQUIDE : Une formation à destination des propriétaires et futurs propriétaires (licenciés FFE) permet d'acquérir les connaissances indispensables à la bonne gestion d'un équidé au quotidien. La formation se décompose en 2 modules de 7h chacun, sur le site [CAMPUS FFE](#).

SONT CONSIDÉRÉES COMME 8 MESURES APPROPRIÉES PAR LES PROFESSIONNELS DU CHEVAL :

 <p>MESURE 1</p> <p>Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leurs contacts avec l'homme.</p>	 <p>MESURE 2</p> <p>Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisants et adaptés aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux ainsi qu'à l'intensité du travail qui leur est demandé.</p>
 <p>MESURE 3</p> <p>Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessures et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques.</p>	 <p>MESURE 4</p> <p>Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leurs comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et de travail.</p>
 <p>MESURE 5</p> <p>Respecter le caractère grégaire des chevaux en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux.</p>	 <p>MESURE 6</p> <p>Définir collectivement les bonnes pratiques d'élevage, de détention et d'utilisation des chevaux dans l'objectif de limiter les risques sur leur santé.</p>
 <p>MESURE 7</p> <p>Prévenir ou soulager la douleur.</p>	 <p>MESURE 8</p> <p>Assurer, tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires, leur mort devant advenir dans des conditions décentes lorsqu'il n'existe pas de thérapies efficaces ou économiquement supportables.</p>

© Charte du bien-être équin

OBSERVATOIRE FILIERE EQUINE CORSE

Edition 2022



© C. Tinelmont

Fonds Éperon



ifce
institut français
du cheval
et de l'équitation



CONSEIL DU CHEVAL EN CORSE

1375 Lido de la Marana - 20620 Biguglia

06.09.96.39.32

conseilduchevalencorse@orange.fr